



## **Motion - 25\_MOT\_15 - Oleg Gafner et consorts - Transports publics : débranchons la prise du diesel**

### Texte déposé :

Le Conseil d'État vient de rendre publique la 2<sup>e</sup> mouture du Plan climat vaudois. Dans ce document le gouvernement demande à la population comme aux entreprises d'acheter des véhicules électriques<sup>[1]</sup>. En matière de transport public, le Conseil d'État s'est dit préoccupé par le renouvellement des flottes. Le gouvernement a même expliqué en 2021 que le Plan climat (1<sup>re</sup> génération) servirait à encourager la transition à des véhicules non émetteurs de gaz à effet de serre<sup>[2]</sup>. Dans un rapport publié en réponse à un postulat<sup>[3]</sup>, le Conseil d'État constate néanmoins que le diesel reste roi dans les compagnies vaudoises de transport public<sup>[4]</sup>.

En 2025, force est de constater que les flottes vaudoises de transport public n'évoluent que timidement vers l'électrique ou un mode hybride de propulsion<sup>[5]</sup>. En effet, les entreprises vaudoises envisagent l'acquisition de véhicules électriques alors que d'autres cantons arrivent au terme de leurs programmes de transition énergétiques en matière de transport<sup>[6]</sup>. Le Canton de Vaud semble donc à la traîne en la matière. Plus étonnant encore, le Conseil d'État vient récemment de demander au Grand conseil de remplacer deux locomotives électriques par des exemplaires hybrides diesels-électriques pour du transport de marchandises, au lieu d'exiger ou de soutenir l'électrification d'une future portion de ligne<sup>[7]</sup>.

Ainsi, 5 ans après le postulat du député Lohri, il semblerait que le réflexe électrique n'est pas encore acquis et que certaines acquisitions loupent le coche de la transition énergétique. Fort de ce constat, la présente motion demande au Conseil d'État de modifier la LMPT de sorte que les subventions cantonales pour l'achat de nouveaux véhicules de ne soient accordées qu'à condition que les véhicules acquis respectent les ambitions du Plan climat 2<sup>e</sup> génération.

[1] Plan climat vaudois 2<sup>e</sup> génération – politique climatique du Conseil d'État, janvier 2025, p. 18.

[2] Rapport de commission RC-240, mars 2021, p. 12.

[3] Politique volontariste pour des véhicules de transports publics propres (20\_POS\_198).

- [4] Rapport du Conseil d'État 240, juin 2020, p. 26.
- [5] Les Transports Publics de la Région Lausannoise SA a annoncé la décarbonisation de sa flotte pour 2030, cf. <https://www.t-l.ch/nous-connaitre/lentreprise/un-reseau-100-electrique/> (consulté le 16.02.25).
- [6] Par exemple, la compagnie BVB (Bâle-Ville) vise 2027 pour disposer d'une flotte entièrement électrique. Dans le canton de Vaud, le très récent PALM 2025 prévoit l'électrification des flottes TL (18.TP.304) et MBC (18.TP.306) pour 2032.
- [7] Exposé des motifs et projets de décrets 24\_LEG\_171, décembre 2024, p. 16 s.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Carine Carvalho (SOC)
4. Céline Misiego (EP)
5. Circé Fuchs (V'L)
6. Claude Nicole Grin (VER)
7. David Vogel (V'L)
8. Denis Corboz (SOC)
9. Didier Lohri (VER)
10. Elodie Lopez (EP)
11. Felix Stürner (VER)
12. Géraldine Dubuis (VER)
13. Hadrien Buclin (EP)
14. Jacques-André Haury (V'L)
15. Joëlle Minacci (EP)
16. Julien Eggenberger (SOC)
17. Laurent Balsiger (SOC)
18. Laurent Miéville (V'L)
19. Martine Gerber (VER)
20. Muriel Thalman (SOC)
21. Nathalie Jaccard (VER)
22. Nathalie Vez (VER)
23. Pierre Zwahlen (VER)
24. Rebecca Joly (VER)
25. Sabine Glauser Krug (VER)
26. Sandra Pasquier (SOC)
27. Sébastien Humbert (V'L)
28. Stéphane Balet (SOC)
29. Sylvie Podio (VER)
30. Théophile Schenker (VER)
31. Valérie Zonca (VER)
32. Vincent Bonvin (VER)
33. Vincent Jaques (SOC)

34. Vincent Keller (EP)
35. Yannick Maury (VER)
36. Yolanda Müller Chabloz (VER)
37. Yves Paccaud (SOC)